

CNP Assurances annonce la signature des Principes pour une assurance responsable



A l'occasion des 4^{èmes} Assises de la Banque et de l'Assurance Citoyennes organisées aujourd'hui par La Banque Postale, Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances, annonce la signature des Principes pour une assurance responsable (*Principles for Sustainable Insurance*).

Lancés en 2012 par l'UNEP-Fi, l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, les *Principles for Sustainable Insurance (PSI)* ont vocation à servir de cadre aux assureurs pour intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de leurs activités.

CNP Assurances s'engage ainsi à intégrer ces critères ESG dans ses prises de décisions, à sensibiliser ses clients et ses différents partenaires à leur déploiement, à coopérer avec les pouvoirs publics, les autorités de régulation et l'ensemble des parties prenantes pour les promouvoir dans l'ensemble de la société. CNP Assurances rendra compte de l'application des PSI chaque année dans son bilan RSE.

Ce nouvel engagement s'inscrit dans la continuité de la démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de CNP Assurances, dont la mission est de protéger dans la durée les personnes et tout ce qui compte pour elles :

- En 2003, CNP Assurances a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et s'est engagée à respecter les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'Organisation internationale du travail
- En 2011, CNP Assurances a signé les *Principles for Responsible Investment (PRI)* des Nations Unies
- En 2019, CNP Assurances est devenue membre de la *Net-Zero Asset Owner Alliance* et s'est ainsi engagée à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050
- En 2020, CNP Assurances a annoncé son désengagement du tabac en adhérant au *Tobacco-Free Finance Pledge*
- En 2020, CNP Assurances a adopté un plan de sortie définitive du charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde

« En adoptant les PSI, nous poursuivons notre engagement d'assureur et d'investisseur responsable en souscrivant à leur feuille de route. A l'heure où nos sociétés font face à des enjeux sociaux et environnementaux sans précédent, nous sommes fiers de contribuer à développer dans les années à venir des solutions d'assurance innovantes au service de nos clients et partenaires » a déclaré Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances.

A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 412 M€ en 2019.

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :

